

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°91-289 du 26 Décembre 1991

portant nomination de Responsables
dans certains Ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N°042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des Résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;

SUR proposition des Ministres concernés ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 11 Décembre 1991 ;

DECRETE :

Article 1er. - Les personnes dont les noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après au niveau des Ministères suivants :

MINISTERE DES FINANCES

- Directeur de Cabinet : Monsieur Yaya OROU-GUIDOU
- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Nestor WADAGNI
- Chef de Cabinet : Monsieur Ekoué KANGNI
- Conseillers Techniques :
 - Madame Sikira AGUEMON et
 - Messieurs Antoine Ursul Atey CAKPO et Justin ADANLE
- Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique : Monsieur Joseph FANOU
- Premier Fondé de Pouvoir : Monsieur Joseph AKPONNA
- Deuxième Fondé de Pouvoir : Monsieur Joseph DANSOU
- Directeur de la Prévision : Monsieur Jean-Baptiste LEGBA.

.../...

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE ET DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

- Deuxième Conseiller Technique
à la Sécurité : Commandant de Gendarmerie
Elie BANKOLE
- Inspecteur Général des Services
de Sécurité : Chef de Service, Monsieur
Thomas FASSINOU, Contrôleur
Général de Police
- Inspecteur Général des Services
de Sécurité : Chef de Service Adjoint,
Colonel de Gendarmerie
Soulé MOUSSA
- Inspecteur des Affaires
Administratives : Monsieur Joseph TJSSAVI
- Directeur de l'Administration
Territoriale et des Collectivités : Monsieur Barthélémy DEGUENON
- Directeur de la Prévention
et de la Protection Civile : Commissaire Divisionnaire
Justin Dahin ATTAKPA

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Barnabé Chabi KONNIGUI

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

- Directeur de Cabinet : Monsieur Nicolas Louis
Victor AHOUANSCU-ARIANON.

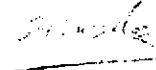
.../...

- Directeur Adjoint de Cabinet : Monsieur Cyprien Dossou LOKOSSO ;
- Chef de Cabinet : Monsieur Raouf BOURAIMA ;
- Conseillers Techniques : Messieurs : - Joseph TEBE
- Jiman Vincent ABICOLA et
- Adéyèmi ADJE.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 25 Décembre 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO

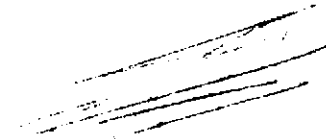
Le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la
République,

Le Ministre de l'Intérieur, de
Sécurité et de l'Administration
Territoriale,

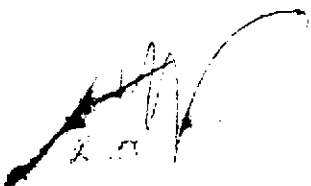


Désiré VIEYRA

Le Ministre des Finances,

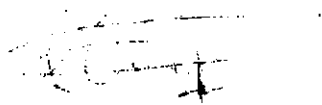


Richard ADJAHO



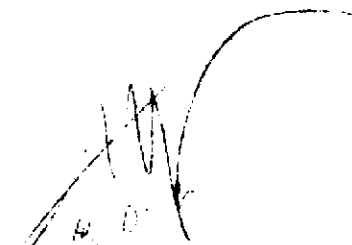
Rigobert LADIKPO
Ministre intérimaire

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative,



Antoine Alabi GBEGAN

Le Ministre de l'Industrie et
des Petites et Moyennes Entre-
prises,



Rigobert LADIKPO

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 ME/SGPR 2 MF-MISAT-MFPRA-MIPME 8 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DB-DCOF-DTCP-DSDV-DI 5 DPE-DLC-INSAE 3 UNB-
FASJEP-ENA 3 IGE 2 DCCT 1 GCONB 1 BN-DAN 2 INTERESSES 23 JORE 1.-